

Séance régulière du conseil municipal de la Ville de Sherbrooke, tenue à l'hôtel de ville, 191, rue du Palais, le 2 février 2009, présidée par le président du conseil, Bernard Tanguay, à laquelle assistaient son honneur le maire Jean Perrault, les conseillères Nicole Bergeron, Mariette Fugère, les conseillers Roger Labrecque, Francis Gagnon, Louida Brochu, Serge Paquin, Robert Y. Pouliot, Pierre Boisvert, Jean-François Rouleau, la conseillère Diane Délisle, les conseillers Bernard Sévigny, Serge Forest, Julien Lachance, Jacques Testulat, la conseillère Chantal L'Espérance, le conseiller Marc Denault et la conseillère Dany Lachance.

## RÉSOLUTION C.M. 2009-5518-00

### Plan d'action découlant des rapports du comité dialogue - citoyens

Le conseiller Denault déclare son intérêt concernant l'aspect pôle commercial de l'arrondissement de Fleurimont et s'abstient de participer aux délibérations et à la décision dans ce dossier.

Le conseiller Lachance déclare son intérêt concernant l'aspect axe routier René-Lévesque et s'abstient de participer aux délibérations et à la décision dans ce dossier.

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER BROCHU  
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER GAGNON

Que le plan d'action découlant des rapports du comité dialogue - citoyens soit et est approuvé.

**- ADOPTÉ -**

---

« Je, soussignée, Isabelle Sauvé, greffière de la Ville de Sherbrooke, certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est vrai. »

La greffière de la Ville,

M<sup>e</sup> Isabelle Sauvé